



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

35 COM

Distribution limitée

WHC-11/35.COM/6

Paris, 6 mai 2011

Original : Anglais/Français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-cinquième session

Paris, Siège de l'UNESCO
19 – 29 juin 2011

**Point 6 de l'ordre du jour provisoire : Rapport d'avancement sur les centres
de catégorie 2 associés au patrimoine mondial.**

RÉSUMÉ

Le présent document apporte des informations sur la première réunion annuelle des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial, qui s'est tenue à Bahreïn les 19-20 décembre 2010, et comporte un rapport d'activité combiné de la Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF) ; de l'Institut du patrimoine mondial pour la formation et la recherche en région Asie-Pacifique (WHITR-AP) ; du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) ; du Centre régional de formation à la gestion du patrimoine mondial au Brésil ; du Fonds du patrimoine mondial africain (AWHF), et de l'Institut régional du patrimoine mondial à Zacatecas (Mexique).

Projet de décision : 35 COM 6, voir point III.

I. Antécédents

1. Au cours des années récentes, le cadre général de la formation et de la recherche dans le domaine du patrimoine mondial a beaucoup changé depuis l'adoption par le Comité du patrimoine mondial (2001) de la Stratégie mondiale de formation, et s'est grandement enrichi dans le monde entier avec l'offre de possibilités de formation nombreuses et diverses. En particulier, les Etats parties ont créé des institutions de renforcement des capacités qui se sont vues accorder le statut de « centres de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO » et qui traitent spécifiquement du patrimoine mondial. Toutes ces modifications du paysage général de la formation et de la recherche ont débouché sur la nécessité de profiter de ces développements positifs et, entre temps, d'établir une définition plus claire des rôles et des responsabilités de chacun des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (voir *Document WHC-11/35.COM/9B*).
2. Actuellement, il existe six centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial établis sous les auspices de l'UNESCO.
Ce sont :
 - a) La Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF), dont le siège est à Oslo (Norvège) ;
 - b) L'Institut du patrimoine mondial pour la formation et la recherche en région Asie - Pacifique (WHITR-AP), avec ses trois centres opérationnels situés à Beijing, Shanghai et Suzhou (Chine) ;
 - c) Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), dont le siège est à Bahreïn ;
 - d) Le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine mondial au Brésil, dont le siège est à Rio de Janeiro (Brésil) ;
 - e) Le Fonds du patrimoine mondial africain (AWHF), dont le siège est à Johannesburg (Afrique du sud) ;
 - f) L'Institut régional du patrimoine mondial à Zacatecas (Mexique).
3. La première réunion annuelle des centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial ainsi que des chaires UNESCO concernées et des Institutions supérieures d'éducation et de recherche a eu lieu les 19-20 décembre 2010 à Manama (Royaume de Bahreïn), à l'invitation du Ministère de la culture du Royaume de Bahreïn, et organisée conjointement par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et le Royaume de Bahreïn.
4. Cette réunion s'est tenue conformément à la Résolution **17 GA 9**, adoptée par l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial lors de sa 17e session (UNESCO, 2009), qui demandait au Centre du patrimoine mondial d'organiser en 2010 avec un financement hors budget « une réunion des Centres de catégorie 2 de l'UNESCO existants, qui jouent un rôle actif en matière de patrimoine mondial, en coopération avec les représentants des réseaux UNITWIN pertinents, les Chaires UNESCO, d'autres centres de recherches à l'échelle régionale et nationale et des programmes universitaires, afin de faciliter leurs activités et de renforcer leur pertinence régionale ».
5. La réunion s'est tenue également en vertu de la Décision **34 COM 9C**, adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 34e session (Brasília, 2010),

lequel a accueilli favorablement l'offre du Royaume de Bahreïn de recevoir une réunion des centres de catégorie 2 en décembre 2011 (Décision **34 COM 9C**).

6. La réunion a donné l'opportunité de discuter du rôle et de l'implication des centres de catégorie 2 pour compléter le travail du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives pour la création et la mise en œuvre des activités de la stratégie de renforcement des capacités, ainsi que de discuter du cadre d'un réseau renforcé entre les centres de catégorie 2.
7. Le rapport complet de la première réunion annuelle des Centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial, des chaires UNESCO concernées et des institutions supérieures d'éducation et de recherche est disponible en anglais à l'adresse internet : [http ://whc.unesco.org/en/sessions/35COM/](http://whc.unesco.org/en/sessions/35COM/).

II. Centres de catégorie 2

8. La **Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF)** s'est vue accorder la statut de centre de catégorie 2 en 2003. Ce statut a été renouvelé en mai 2008 pour la période 2008-2014. En 2010, le Conseil d'administration de NWHF a adopté une nouvelle Stratégie pour 2010-2014. Par la suite, la Fondation a développé un système de gestion basé sur les résultats et des indicateurs conformément aux méthodes de travail de l'UNESCO. Le système de rapport de NWHF est désormais en ligne avec celui de l'UNESCO, avec des plans de travail et rapports biannuels. La Stratégie 2010-2014 de NWHF comporte trois objectifs stratégiques (OS), avec pour chacun une dimension nordique-baltique et une dimension internationale :

a) OS1: Promouvoir le développement durable par le tourisme : *L'Atelier nordique-baltique sur le patrimoine mondial, le tourisme et le développement – Vers une approche nordique-baltique de l'implication et la coopération des parties prenantes*, a eu lieu à Visby les 13-15 octobre 2010. Cet atelier était co-financé par les gouvernements norvégien, suédois et danois, et coordonné par NWHF ; il a réuni 50 participants représentant un large éventail de parties prenantes. Les résultats de l'atelier seront mis à disposition dans le nouveau Programme UNESCO sur le patrimoine mondial et le tourisme durable (voir Document *WHC-10/34COM 5F.2*). Les échanges de personnel entre NWHF et le Fonds du patrimoine mondial africain (AWHF), rendus possibles par le Programme d'échange de la Norvège « Fredskorpset Norway » (FK), ont amplifié les efforts de collaboration de ces organisations en rapport avec OS1. En 2010, NWHF et AWHF ont collaboré spécifiquement pour explorer la possibilité de renforcer le tourisme durable par des processus de nomination en amont.

b) OS2 : Renforcer l'outil de rapport périodique (PR) : NWHF, avec ses partenaires régionaux et par divers efforts y compris l'aide et la participation à des ateliers et des cours de formation, ainsi qu'en fournissant une formation et une assistance au développement de stratégies de mise en œuvre, a contribué au renforcement des capacités dans la région nordique-baltique en ce qui concerne le PR. De plus, NWHF, en étroite coopération avec le Centre du patrimoine mondial, a contribué au renforcement des capacités concernant le PR en Afrique et en Asie-Pacifique, en apportant une assistance technique aux ateliers régionaux et aux réunions en Afrique et en Asie-Pacifique (voir Document *WHC-10/34.COM/10B.1*).

c) OS3 : Mise en œuvre de la stratégie globale intégrée concernant les centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO, approuvée par la Conférence générale de l'UNESCO (35C/22). NWHF a élargi son réseau opérationnel de centres de catégorie 2, entre autres, en établissant des Mémoires d'accord avec le Fonds du patrimoine mondial africain (AWHF) et l'Institut du patrimoine mondial pour la formation et la recherche en région Asie-Pacifique (WHITRAP). NWHF a également élargi son réseau par son rôle d'observateur au Conseil d'administration du Fonds du patrimoine mondial africain et du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH).

9. Les échanges de personnel entre NWHF et AWHF, rendus possibles par l'accord FK, ont contribué au renforcement des capacités tant en Afrique que dans la région nordique. Ils ont également renforcé la collaboration et le réseau de partenariat entre les deux organisations, conformément aux objectifs généraux du projet de stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial (voir *Documents WHC-10/34.COM/9C* et *WHC-11/35.COM/9B*). NWHF a ses bureaux à Oslo et a trois employés permanents. On trouvera plus d'informations sur NWHF à l'adresse : <http://www.nwhf.no/>
10. **L'Institut du patrimoine mondial pour la formation et la recherche en région Asie-Pacifique (WHITR-AP)** a été établi en tant que centre de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 34e session en 2007. Le premier Comité de direction de cet institut a eu lieu les 23 et 24 juillet 2008 à Beijing et la deuxième session en juin 2011 à l'Université Tongji de Shanghai. WHITRAP a soumis son rapport d'avancement 2010 au Centre du patrimoine mondial en mars 2011. Des réunions d'information sur les activités du programme de WHITRAP ont été organisées au siège de l'UNESCO en avril 2008 et lors de la 32e session du Comité du patrimoine mondial (Québec, 2008). WHITRAP, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et l'ICCROM, a organisé un certain nombre d'activités de formation sur la planification de gestion pour le patrimoine culturel (Shanghai, décembre 2008 et septembre 2010), la réduction des désastres et des risques pour les biens du patrimoine mondial en Asie et dans la région Pacifique (Université de Pékin, décembre 2009). Un cours de formation national sur la conservation et le développement des villes et cités historiques (juin 2010) a été organisé à Shanghai. D'autres conférences internationales et des ateliers sur le patrimoine ont été organisés en collaboration avec des institutions partenaires telles que la *Cité de l'Architecture et du patrimoine* (France), la Région Emilia Romagna (Italie) et des institutions académiques de Chine. En novembre 2011, WHITRAP lancera un programme de Master en Etudes du patrimoine mondial à l'université de Pékin et à l'université de Tongji, en Chine. Ce programme vise à former les futurs professionnels dans le domaine du patrimoine culturel et naturel. On trouvera plus d'informations sur WHITR-AP à l'adresse : <http://www.whitr-ap.org>.
11. Le **Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH)** à Bahreïn a été établi en tant que centre de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 35e session en 2009. L'objectif global d'ARC-WH est d'aider les Etats parties dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* dans la région des Etats arabes, en étroite coopération avec le Centre du patrimoine mondial. ARC-WH vise principalement à servir de relais pour l'action du Centre du patrimoine mondial et ses partenaires dans la région en fédérant les énergies régionales pour la

conservation, la promotion et la présentation du patrimoine culturel et naturel de la région, selon trois grandes lignes : information, assistance, et soutien financier et logistique. Le but de ces actions est d'augmenter la représentation équilibrée des biens des Etats arabes sur la Liste du patrimoine mondial ; de promouvoir une meilleure protection et une meilleure gestion de ces biens ; de mobiliser le soutien financier, régional et international pour ces actions ; et de renforcer la sensibilisation au patrimoine mondial dans la région. ARC-WH prépare et développe un site Internet en arabe afin d'assurer la traduction, la publication et la diffusion des documents pertinents, ainsi que la promotion de l'établissement de nouveaux programmes de conservation dans tous les Etats arabes. Les procédures d'établissement d'ARC-WH ont été engagées depuis la signature de l'accord UNESCO – Royaume de Bahreïn le 5 février 2010. Le 16 décembre 2010, le Décret Royal 53/2010 a été signé et publié par la Gazette Officielle du royaume, instituant officiellement ARC-WH à Bahreïn. En vertu de l'Article XX de l'accord entre l'UNESCO et le gouvernement de Bahreïn, cet accord entrera en vigueur dès sa signature par les parties contractantes, quand elles se seront informées mutuellement et par écrit de l'accomplissement des formalités requises pour cela par la législation du Royaume de Bahreïn et les règlements intérieurs de l'UNESCO. L'entrée en vigueur de l'accord permettra au Ministère de la Culture de recevoir du gouvernement de Bahreïn les fonds nécessaires pour établir les structures administratives et financières d'ARC-WH.

12. La première réunion du Conseil d'administration devrait avoir lieu dans les prochains mois afin d'approuver le manuel administratif et financier d'ARC-WH, le nom proposé pour le poste de directeur et le premier programme d'activités à mettre en œuvre. Les axes du programme de ARC-WH étant fondés sur les résultats du Premier rapport périodique de la région arabe (2000), les membres de l'Unité pour l'établissement de ARC-WH ont participé à la réunion intitulée "Suivi du deuxième cycle de rapport périodique dans les Etats arabes : réunion régionale pour l'élaboration du programme régional", tenue à Rabat (Maroc) du 7 au 9 mars 2011. Cette réunion visait à développer le programme de la Région arabe pour la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* tout en identifiant les partenaires régionaux et internationaux pertinents pour soutenir cette mise en œuvre. ARC-WH a été identifié par les trois sous-régions en tant qu'acteur clé pour faciliter nombre d'activités de formation et de renforcement de capacités, ainsi que pour la mobilisation. ARC-WH vise à se concentrer sur le renforcement de la sensibilisation et la traduction des documents en langue arabe afin d'assurer une large diffusion de l'information. Un autre domaine auquel ARC-WH va s'attaquer dans ses premières années d'activité est le patrimoine mondial naturel, car il semble que dans la région arabe le potentiel en soit très élevé et que l'expertise existe dans de nombreux secteurs de ce patrimoine. Plus spécifiquement, le patrimoine marin devrait être l'un des programmes clé à mettre en œuvre, tous les Etats parties de la région ayant un accès direct à la mer.
13. Le **Centre régional de formation à la gestion du patrimoine "Lucio Costa"** à Rio de Janeiro (Brésil) a été établi en tant que centre de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 35e session en 2009. Le centre de catégorie 2 de Rio de Janeiro a joué un rôle important dans l'organisation des réunions sous-régionales pour préparer le deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (LAC). Il jouera aussi un rôle fondamental dans la mise en œuvre du processus. L'objectif essentiel des réunions sous-régionales était la formation des représentants (Points focaux, gestionnaires de sites et autorités

nationales) de tous les Etats parties de la région sur les activités liées au deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique, qui sont : analyse rétrospective de toutes les déclarations de valeur universelle exceptionnelle qui ont été déposées ; décisions du Comité du patrimoine mondial concernant les politiques affectant la région LAC ; préparation des directives pour les progrès effectués dans le processus d'inventaire rétrospectif ; formation des participants à l'achèvement du questionnaire de rapport périodique (Sections I et II) ; et établissement des groupes de discussion thématiques.

14. La deuxième réunion sous-régionale s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil), du 7 au 10 décembre 2010, au siège du centre de catégorie 2. Le premier jour a été consacré aux déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle, avec les gestionnaires des sites brésiliens, et les jours suivants à l'exercice de rapport périodique, avec la participation des points focaux nationaux et des gestionnaires de sites d'Amérique du sud. Cent vingt participants de 10 pays étaient présents, y compris les points focaux, les gestionnaires de sites et les autorités brésiliennes en charge de la protection du patrimoine mondial, les représentants du centre de catégorie 2 de Rio de Janeiro et des organisations consultatives (IUCN, ICOMOS, et ICCROM). Cette réunion de quatre jours était organisée par le Centre du patrimoine mondial en coopération avec le centre de catégorie 2 de Rio de Janeiro, l'Institut national du patrimoine historique et artistique (IPHAN) et l'Institut social international Chico Mendes.
15. Le **Fonds du patrimoine mondial africain (AHWF)** a accompli des progrès dans diverses activités depuis la 34e session du Comité du patrimoine mondial (Brasília, 2010). Afin d'atteindre son objectif stratégique qui est d'accroître le nombre de nominations pour l'Afrique sur la Liste du patrimoine mondial, la deuxième série de programmes de formation sur la préparation des dossiers de nomination a été lancée en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, les organisations consultatives, l'Ecole du patrimoine africain (EPA), le Centre de développement du patrimoine en Afrique (CHDA) et les gouvernements africains. Les programmes de formation ont été organisés pour les Etats anglophones (Namibie, novembre 2010), et pour les Etats arabophones d'Afrique (Algérie, décembre 2010). Le résultat des programmes de formation a été la soumission de deux dossiers de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial au Centre du patrimoine mondial, pour étude en 2011 (*Paysage culturel de Surame*, Nigéria, et *Parc national de Sehlabathebe*, Lesotho). Les programmes de formation continueront de faire partie du nouveau plan stratégique du Fonds pour la période 2011-2015, lequel a été développé comme document fondé sur les résultats et nécessitera la poursuite du soutien du Centre du patrimoine mondial. Le processus de préparation de ce nouveau plan a été complété par une revue externe de la mise en œuvre du précédent plan stratégique 2008-2010.
16. Des contributions financières d'un montant de 515,000 USD pour les opérations, les programmes et le Fonds Endowment ont été fournies depuis avril 2010 par les Etats suivants : Afrique du sud, Namibie, Sultanat d'Oman, Zambie, Tanzanie et Norvège. Des promesses se montant à 2,406,333 dollars EU ont été faites par les Etats suivants : Espagne, Afrique du sud, Kenya, Burkina Faso, Mali, Angola, Gabon, Nigéria, Algérie et Bénin. Ms Christina Cameron (Canada), Ms Viviane Wade (Sénégal) et M. Koïchiro Matsuura (Japon) sont à présents Patrons de AWHF. Les ateliers soutenus sont : (1) *atelier pour l'harmonisation régionale des Listes indicatives* tenu au Gabon (décembre 2010) ; (2) *atelier de formation sur la préparation du plan de gestion du site rupestre de Tchitunduhulo* en Angola

(mars 2011) ; et (3) *atelier pour définir une stratégie de coopération pour les biens de l'évolution humaine en Afrique*, organisé en Ethiopie (février 2011). En plus du soutien financier et technique, l'AWHF a participé activement au deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique pour la région Afrique. L'exercice de rapport périodique a également souligné les problèmes de coexistence entre les besoins de conservation et de développement du patrimoine mondial avec l'aide d'AWHF. Finalement, AWHF a apporté une assistance et un soutien technique à la gestion et à l'état de conservation des sites du patrimoine mondial en Afrique (y compris une mission d'évaluation avec le Centre du patrimoine mondial aux tombeaux de Kasubi après le tragique incendie survenu le 16 mars 2010). On trouvera plus d'informations sur AWHF à l'adresse : <http://www.awhf.net>

17. L'Institut régional du patrimoine mondial de Zacatecas (Mexique) a été établi en tant que centre de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 35^e session en 2009. Le centre de catégorie 2 de Zacatecas a joué un rôle important de soutien dans l'organisation des réunions sous-régionales pour préparer le deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique en région d'Amérique latine et des Caraïbes (LAC) et jouera aussi un rôle fondamental dans la mise en œuvre du processus. L'objectif premier des réunions sous-régionales était la formation des représentants (Point focaux, gestionnaires de sites et autorités nationales) de tous les Etats parties de la région sur les activités reliées au deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique, qui sont : analyse rétrospective de toutes les déclarations de valeur universelle exceptionnelle qui ont été déposées ; décisions du Comité du patrimoine mondial concernant les politiques affectant la région LAC ; préparation des directives pour les progrès effectués dans le processus d'inventaire rétrospectif ; formation des participants à l'achèvement du questionnaire de rapport périodique (Sections I et II) ; et établissement des groupes de discussion thématiques. La première réunion sous-régionale pour le Mexique et l'Amérique centrale a eu lieu à Zacatecas (Mexique) du 6 au 10 septembre 2010, ce qui coïncidait avec l'inauguration du centre de catégorie 2 du patrimoine mondial de Zacatecas. 80 participants de 7 Etats ont participé à cette réunion et à l'inauguration du Centre. Les représentants des institutions du patrimoine de Cuba et de République dominicaine y ont participé en tant qu'observateurs. Les autorités mexicaines chargées de la protection du patrimoine telles que le Conseil national pour la culture et les arts (CONACULTA), l'Institut national d'anthropologie et d'histoire (INAH), l'Institut national des beaux-arts (INBA) et la Commission nationale des zones naturelles protégées (CONANP) y ont également participé. Cette réunion de trois jours était organisée par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO en étroite coopération avec le centre de catégorie 2 de Zacatecas, l'Institut national d'anthropologie et d'histoire (INAH) et la Commission nationale des zones naturelles protégées (CONANP).
18. Le Gouvernement de l'Inde et le Gouvernement de l'Espagne ont exprimés leur intérêt de faire des propositions visant à la possibilité d'établir des centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial, conformément aux orientations et critères de l'UNESCO pour les instituts et centres de catégorie 2. Les propositions de l'Inde et de l'Espagne auraient pour but l'établissement de centres régionaux d'enseignement supérieur et de recherche avec un objectif particulier respectivement sur le patrimoine culturel et naturel et sur le patrimoine mondial et l'art rupestre.

III. Projet de Décision

Projet de Décision : **35 COM 6**

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le Document WHC-11/35.COM/6,
2. Rappelant la Décision **34 COM 9C** adoptée lors de sa 34e session (Brasilia, 2010) ;
3. Remercie le Gouvernement de Bahreïn d'avoir accueilli la première réunion annuelle des centres de catégorie 2 associés au Patrimoine mondial et des chaires UNESCO et des centres de formation et de recherche associés au patrimoine mondial et prend note avec satisfaction du rapport de cette réunion ;
4. Prend également note avec satisfaction des rapports sur les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial à Bahreïn, au Brésil, en Chine, au Mexique, en Norvège et en Afrique du sud ;
5. Rappelle le rôle clé que les centres de catégorie 2 peuvent jouer dans la mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités ;
6. Demande au Centre du patrimoine mondial de construire sur Internet une page regroupant les activités des centres de catégorie 2 ;
7. Demande également au Centre du patrimoine mondial de soumettre un rapport à jour sur les activités des centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial pour examen lors de sa 36e session, en 2012.